

Réponse du Centre d'Information Infor GazElec à la consultation publique relative au déploiement des systèmes intelligents de mesure dans la Région de Bruxelles-Capitale.

Nous remercions Brugel d'avoir porté à consultation public son projet d'avis d'initiative 20200401-294 ainsi que l'étude de Sia Partners.

Comme nous l'avons à de nombreuses fois exprimé, nous sommes très sceptiques concernant le déploiement des compteurs intelligents et le gain sociétal qu'il aurait. Nous pensons que ce système n'est pas le seul à répondre aux enjeux climatiques et de transition énergétique, qu'il est onéreux et qu'il est dangereux pour le droit à l'énergie.

Concernant l'étude de Sia Partners

Nous regrettons qu'une nouvelle fois, l'étude de SIA Partners prent comme postulat de base que le compteur intelligent est nécessaire et doit être massivement déployé et que la seule question qui est posée est de se demander comment le rendre économiquement rentable. Il aurait été intéressant d'envisager des alternatives.

Nous nous demandons quel intérêt a le compteur intelligent pour un ménage qui consomme 2036 kWh ? Quel gain pourra-t-il en tirer ? A priori pas une diminution de sa consommation, ni un déplacement de ces charges qui lui permettrait de profiter d'une tarification dynamique. Par contre, il risque de subir une opacité plus grande des prix et des offres des fournisseurs moins compréhensibles. Nous pensons qu'une tarification dynamique coûtera plus cher à l'ensemble des consommateurs et qu'elle n'apportera que quelques gains à une minorité.

Nous nous demandons également sur quelle base Sia Partners présuppose qu'un public vulnérable consommera trop et ne maîtriserait pas son budget. Il ressort de notre pratique de terrain que ce sont plus souvent des appareils électro-ménagers vétustes et une mauvaise isolation d'un bâtiment qui sont à l'origine de la surconsommation. Tout comme c'est souvent le manque de ressources qui crée l'endettement. Le compteur intelligent ne va pas améliorer la situation financière des personnes.

Sia Partners remet en cause le consentement explicite qui est actuellement demandé dans les ordonnances. Le « clean energy package » repose sur l'idée d'un consommateur actif. Nous ne comprenons pas très bien comment un consommateur pourrait être actif si son consentement n'est pas demandé. C'est aussi l'esprit des ordonnances bruxelloises. Nous ne voyons pas en quoi ce consentement explicite affecterait les missions du GRD qui doit de toute façon relever manuellement les index de gaz et qui peut continuer à le faire sur un compteur qui n'est pas communiquant pour l'électricité.

Concernant l'avis de Brugel

Nous nous posons toujours la question de savoir en quoi les compteurs intelligents répondent aux problèmes liés à la transition énergétique ? N'y a-t-il pas un système moins coûteux, plus respectueux de la protection des consommateurs ?

Nous nous posons toujours la question de savoir s'il faut réellement des compteurs intelligents chez chaque consommateur pour avoir un réseau intelligent. Une cabine « intelligente » ne suffit-elle pas ?

Nous ne partageons pas l'affirmation selon laquelle les bénéfices économiques et sociaux sont avérés pour les clients vulnérables et pour une partie des autres consommateurs aussi. Les offres concurrentielles et diversifiées ne vont-elles pas être plus opaques et coûter in fine beaucoup plus cher aux usagers ? Comment les compteurs intelligents vont-ils contribuer au lissage de la pointe de charge sur le réseau et ainsi à l'optimum économique global ?

Nous continuons à partager les risques et les inconvénients cités par Brugel au page 7 et 8 de son avis d'initiative.

Le prépaiement est extrêmement dangereux pour le droit à l'énergie. Il favorise les auto-coupures et la privation d'énergie. La Région de Bruxelles Capitale s'y est toujours opposée. Nous pensons qu'elle doit continuer à s'y opposer.

Nous pensons que la décarbonisation des solutions de chauffage passera davantage par l'isolation des habitations que par les compteurs intelligents.

Nous pensons que les problèmes de mobilité ne se solutionneront pas avec le passage du parc automobile thermique vers le parc automobile électrique mais par le développement de moyens de transport collectif et par des moyens de transport alternatif.

L'observabilité et la commandabilité du réseau ne pourrait-elle pas se faire à partir des cabines ? N'en est-il pas de même pour la réduction des pertes et l'amélioration de la qualité de la fourniture ?

Nous craignons que les nouvelles offres tarifaires soient encore plus opaques et qu'elles soient défavorables à l'ensemble des consommateurs.

En conclusion

Face aux nouvelles exigences européennes, nous plaçons pour une étude qui envisage des alternatives aux compteurs intelligents, moins onéreuses et plus respectueuses des droits des consommateurs.

Nous plaçons également pour un déploiement par niche tel que décrit dans les ordonnances, ne placer des compteurs intelligents que là où c'est nécessaire.

Nous sommes partisans de l'opt in afin de garantir que l'utilisateur soit actif avec son consentement.